

GE_GERICHTE ATA/695/2015 vom 30. Juni 2015

GE Cour de justice, 2015-06-30, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_ATA_695_2015

FR: GE_GERICHTE ATA/695/2015 du 30 juin 2015

IT: GE_GERICHTE ATA/695/2015 del 30 giugno 2015

Erwägungen

E. 27

au lieu de 30 - pour le critère n° 4, ce qui donne la note finale pondérée 11.571 ($[\text{note} / 35] \times 0,15 \times 100$ ou $[\text{note} \times 0,15 \times 100] / 35$), tandis que la note finale pondérée de la recourante est 7.714. 8)

En définitive, après ces corrections, la recourante aurait dû obtenir, au titre de note finale totale pour les quatre critères, 78.341 (21.519 + 24.108 + 25.000 + 7.714), au lieu de 79.620. L'appelée en cause aurait dû recevoir la note finale totale 82.419 (30.000 + 26.705 + 14.143 + 11.571), et non 85.849.

Même si l'écart entre les notes finales totales de ces deux soumissionnaires s'est quelque peu réduit, il n'en demeure pas moins que l'appelée en cause demeure première au classement final, de sorte que c'est à bon droit que le marché public litigieux lui a été adjugé. 9)

Le recours sera en conséquence rejeté.

Les intimés et l'appelée en cause ont, par leurs explications, levé les interrogations et doutes qui avaient conduit la chambre administrative à restituer l'effet suspensif par sa décision du 15 mai 2015. Cette dernière est désormais dénuée d'effet. 10) Vu l'issue du litige, un émolument de CHF 1'000.-, ne comprenant pas les frais liés à la procédure de restitution de l'effet suspensif, sera mis à la charge de la recourante, qui succombe (art. 87 al. 1 LPA).

Aucune indemnité de procédure ne lui sera allouée ; en revanche, une indemnité de procédure de CHF 1'500.-, à la charge de la recourante, sera allouée à l'appelée en cause, mais non aux intimés, qui disposent d'un service juridique apte à traiter les procédures de marchés publics (art. 87 al. 2 LPA ; ATA/581/2013 du 3 septembre 2013).

* * * * *

- 23/24 - A/1121/2015

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.